

Le contexte >

L'extrême droite prospère sur le terrain de la désespérance sociale et des promesses non tenues. Sa progression n'est pourtant pas inéluctable. Il est de la responsabilité du syndicalisme de mettre les salariés en garde contre l'imposture sociale du FN.

Immigration >

Part des personnes immigrées dans la population totale (2010): Autriche (16 %); États-Unis (13 %); Allemagne (13 %); France (10,6 %)

**La phrase**

S'il était appliqué, le programme économique du Front national produirait un profond et durable appauvrissement de la France.

Charles Wyplosz, professeur à l'Institut des grandes études internationales de Genève

Extrême droite

L'imposture sociale. Il est de la responsabilité du syndicalisme de combattre la stratégie de ceux qui cultivent le rejet de l'autre et la division des salariés, pour mieux cacher leur incapacité à tracer des perspectives d'avenir et de justice sociale.

Les partis d'extrême droite sont-ils racistes?

Comme nombre de ses homologues européens, le Front national défend une ligne politique faisant des étrangers la source des maux de notre société. Son programme est construit sur le principe de la priorité nationale, clairement tourné contre les immigrés; ses expressions publiques stigmatisent de manière systématique les populations d'origine étrangère, en particulier celles de confession musulmane et, plus récemment, les Roms. Le FN peut donc sans ambiguïté être qualifié de xénophobe. D'ailleurs, plusieurs de ses dirigeants (Jean Marie Le Pen, Patrick Binder, etc.) ont été condamnés pour incitation à la haine raciale. Historiquement, l'extrême droite française s'est toujours opposée à la République qu'elle aimait à qualifier de «la gueuse». Aujourd'hui, avec un discours habile, elle se prétend défenseur de la République et de la laïcité. Mais le FN a l'indignation variable. Par exemple, Marine Le Pen compare les prières de rue des musulmans à l'occupation allemande, mais reste silencieuse lorsque Civitas fait des prières de rue lors des manifestations contre le mariage pour tous. ■

Les aides sociales ne sont-elles pas siphonnées par les immigrés? Ne devraient-elles pas profiter en priorité aux Français?

La protection sociale est financée par les cotisations sociales et les «aides sociales» en général par l'impôt. Les travailleurs immigrés n'étant pas exonérés du paiement ni de l'un ni de l'autre, il est normal qu'ils bénéficient des prestations sociales au même titre que les autres. Certains prétendent que l'immigration est un coût pour le pays. C'est faux! Il ressort d'une étude publiée par une équipe de l'université de Lille, pour le compte du ministère des Affaires sociales, que les immigrés, en 2009, ont reçu de l'État 47,9 milliards d'euros, via les retraites, les aides au logement, le RMI, les allocations chômage et familiales, les prestations de santé... Tandis qu'ils ont reversé aux budgets de l'État et de la Sécurité sociale 60,3 milliards d'euros, via les impôts et les cotisations sociales. Soit un solde positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques. ■

La plupart des délinquants ne sont-ils pas des étrangers? Le rétablissement de la sécurité en France ne passe-t-il pas par la diminution du nombre des immigrés?

Selon les chiffres du ministère de la Justice, validés par Eurostat, sur près de 700 000 infractions commises annuellement 0,4 % sont liées au séjour irrégulier des étrangers en France. Sur 617 000 condamnés en 2012, 13 % sont étrangers, contre 31 % en 1993 et 18 % en 2007. Méfions-nous des effets déformants de la médiatisation de certains délits, les chiffres témoignent en réalité d'une réduction de la part des étrangers parmi les auteurs des crimes et délits commis en France. Les immigrés ne sont pas responsables de tous les maux et ils n'« envahissent » pas massivement notre pays, comme certains le laissent entendre. La proportion des immigrés dans la population totale en France est parmi l'une des plus faibles des pays de l'OCDE. Les entrées d'immigrants sur le territoire national stagne, depuis plus de dix ans, aux alentours de 150 000, quand le Royaume-Uni en accueille 450 000 et l'Allemagne plus de 800 000 en 2011. ■

La France n'est-elle pas victime de la mondialisation? La fermeture des frontières n'est-elle pas une solution?

La crise traverse toute l'Europe et frappe particulièrement les jeunes: 23,3 % d'entre eux sont au chômage et la moitié de ceux qui sont en emploi ont des contrats précaires. Ils sont d'abord victimes des politiques d'austérité décidées et mises en œuvre par les chefs d'État. La volonté du syndicalisme européen de renverser cette logique austéritaire constitue un point d'appui pour les luttes en France. Alors que dans une trentaine d'années quelque 8 milliards d'habitants vivront sur Terre, que des pays dits émergents ont désormais atteint un niveau économique comparable à celui des pays européens, il serait suicidaire de se replier sur soi-même en prétendant vivre en quasi-autarcie. L'isolement est un facteur d'appauvrissement garanti! Par contre, il est urgent de tordre le cou aux politiques de dumping social, y compris au sein de l'Union européenne. Et de créer les conditions d'une relance industrielle avec des créations d'emplois à la clé. ■

Le programme économique et social du FN ne ressemble-t-il pas à celui de la CGT?

Non. Prenons, par exemple, la question des rémunérations. Celles-ci sont constituées du salaire direct (le net en bas de la fiche de paie) et du salaire socialisé (les cotisations sociales patronales et salariales). Le FN souhaite baisser les cotisations sociales des salariés d'environ 200 euros, mais rien ne dit que les patrons ne récupéreront pas cette manne. Le FN baisse donc les cotisations sans garantie d'augmentation du salaire, tandis que la CGT revendique sans ambiguïté la revalorisation des grilles salariales et du Smic à 1 700 euros. Concernant la fiscalité, la CGT propose que tout le monde paie l'impôt dès le premier euro et de manière progressive, tandis que le FN préconise l'instauration d'une tranche maximale à 46 % et la suppression de l'impôt sur la fortune. Avec le FN, ce sont donc les plus aisés qui paient le moins d'impôt.

Dans tous les cas, l'analyse de fond est différente: le FN considère le travail comme un coût et il l'écrit clairement dans son programme, alors que la CGT considère que le travail est le seul vecteur de création de richesses dans l'entreprise. ■

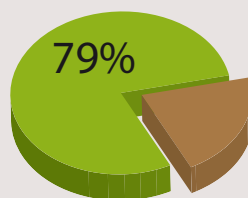


Le chiffre > 202 790

C'est le nombre des titres de séjour délivrés en 2011, en stagnation depuis plus de dix ans. Soit 0,3% de la population totale

Racisme >

59% des Français pensent que le racisme est « un danger pour la société ». (Sondage Opinion Way, octobre 2013)

**Actions >**

La CGT, FSU et Solidaire lancent une campagne commune pour combattre les idées d'extrême droite. Première étape : un meeting dans les locaux de la CGT à Montreuil, le 29 janvier prochain, avec la participation des premiers responsables de chaque organisation.

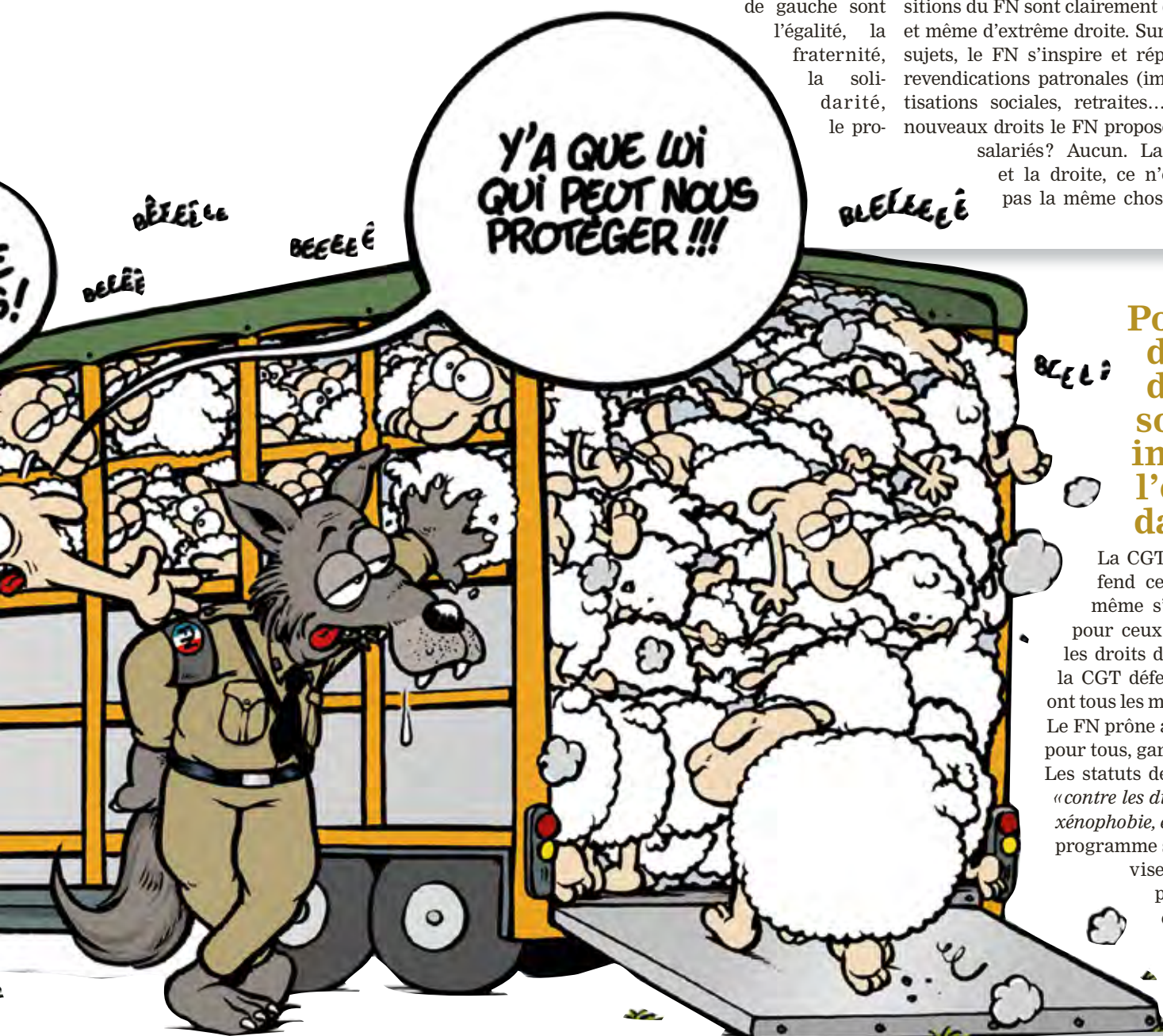
La gauche et la droite, n'est-ce pas la même chose? Le FN ne défendrait-il pas mieux les intérêts des salariés?

Chaque parti en fonction de ses propositions se positionne sur l'échiquier politique. Les valeurs de gauche sont l'égalité, la fraternité, la solidarité, le pro-

grès. Les valeurs de droite sont l'autorité, l'identité nationale, l'ordre social, le conservatisme, la tradition. Les positions du FN sont clairement de droite et même d'extrême droite. Sur tous les sujets, le FN s'inspire et répond aux revendications patronales (impôts, cotisations sociales, retraites...). Quels nouveaux droits le FN propose-t-il aux

salariés? Aucun. La gauche et la droite, ce n'est donc pas la même chose. Même

si l'on sait d'expérience qu'un parti de gauche peut mener une politique libérale au niveau économique, classiquement portée par les droites. La gauche et la droite, c'est avant tout une différence de conception et d'approche des problèmes rencontrés par les citoyens. Pour la CGT, il y a nécessité de revendiquer dans les entreprises et les territoires pour gagner des avancées sociales, quelle que soit la couleur du gouvernement. ■



Pourquoi les valeurs de la CGT et celles de l'extrême droite sont-elles absolument incompatibles, dans l'entreprise comme dans la cité?

La CGT défend les intérêts des salariés, le FN défend ceux des possédants et du grand patronat, même s'il tente d'apparaître comme une solution pour ceux qui sont en difficulté. Le FN conditionne les droits des salariés en fonction de leur nationalité, la CGT défend des valeurs universalistes : les salariés ont tous les mêmes droits, quelle que soit leur nationalité. Le FN prône aussi l'élitisme à l'école à l'opposé de l'école pour tous, garante de l'égalité républicaine. Les statuts de la CGT indiquent que l'organisation agit « contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie, et toutes les exclusions ». Le FN, lui, fonde son programme sur le principe de la priorité nationale. Il divise ainsi les salariés en deux catégories. En opposant travailleurs français et immigrés, il cherche à les détourner de la question essentielle qui est celle de la répartition inégale des richesses. Il sert ainsi les intérêts du Medef. ■

Avec sa « grande politique familiale », le FN ne défend-il pas les droits des femmes?

Il ne s'agit pour lui que de préserver le « capital démographique » en s'affligeant de ce que « le taux de fécondité des femmes françaises » soit inférieur à celui des « femmes immigrées » et que 52% des enfants soient nés hors mariage. Évidemment, pour le FN, la famille se fonde « exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme ».

En privilégiant un revenu familial et un congé parental allongé, c'est aussi l'image de la « femme au foyer » à vie qu'il met en avant, d'autant que chacun sait que les femmes auraient encore plus de difficulté ensuite pour réintégrer le monde du travail. Par contre, pas un mot sur l'inégalité sa-

lariale persistante entre hommes et femmes, sur le temps partiel imposé aux femmes et la précarité de leur travail!

Avec le non-remboursement de l'avortement, il s'attaque de fait aux femmes des milieux populaires. Et il n'oublie pas d'en rajouter sur la discrimination xénophobe en prétendant réserver les allocations familiales aux seules familles « dont un parent au moins est français », alors que tous les salariés, quelle que soit leur origine, cotisent!

Bref, on est devant une vision passéiste de la famille, xénophobe, et un déni des droits des femmes. ■

“

La CGT agit contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions

Préambule des statuts de la CGT

Dossier réalisé en collaboration avec le groupe de travail confédéral en charge de l'animation de la campagne contre l'extrême droite.